

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 24833  
Numéro SIREN : 390 128 874  
Nom ou dénomination : PKF Arsilon Audit France

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2023 sous le numéro de dépôt 22924

# PKF Arsilon Audit France

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 340 704 €

Siège social : 47, rue de Liège  
75008 PARIS

390 128 874 R.C.S. PARIS



## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 DECEMBRE 2022

Les associés de la Société **PKF Arsilon Audit France** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sis PARIS (75008), 47, rue de Liège.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur François DUHAU**, en sa qualité de Président de la Société.

[...]

### ORDRE DU JOUR

- ✓ [...]
- ✓ Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- ✓ [...]
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

[...]

### DEUXIÈME RÉOLUTION

[...]

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 juin 2022 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

[...]

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

[...]

### **SIXIÈME RÉOLUTION**

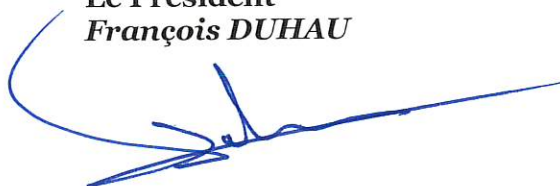
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait du procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

**Le Président**  
**François DUHAU**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'François DUHAU', with a large, sweeping flourish on the left side.